

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 8 juin 2011

La LPO décerne son Macareux d'or à deux scientifiques défenseurs de la biodiversité

Depuis 2006, la LPO décerne une distinction, « le Macareux d'Or », à des personnes qui se sont particulièrement distinguées en faveur de la biodiversité. Cette année, ce sont deux scientifiques, Jean-Claude Lefeuvre et Bernard Chevassus-au-Louis, qui seront récompensés, au cours de l'Assemblé générale de l'association, le 11 juin prochain à Volvic.

Constatant l'investissement, souvent remarquable, de certaines personnes en faveur des oiseaux et, plus largement, de la biodiversité, la LPO a décidé en 2006 de créer une distinction, « le Macareux d'Or », afin de rendre hommage aux initiatives les plus exemplaires.

C'est ainsi qu'en 2011, le Conseil d'Administration de l'association, sur la base des actions concrètes menées dans le cadre de ses missions (espèces, espaces, éducation et sensibilisation), va récompenser :

Jean-Claude Lefeuvre:

Pour ses travaux en faveur des zones humides et des oiseaux migrateurs, qui ont permis d'éclairer scientifiquement le choix des politiques, limitant ainsi la chasse de ces oiseaux.

En 1979, Jean-Claude Lefeuvre démontrait au Ministre de l'environnement (Michel d'Ornano), l'incohérence de la chasse aux tourterelles en Aquitaine et participait à son interdiction. Malheureusement, cette dernière sera remise en cause en 1982. Vingt ans plus tard, en 1999, un rapport commandé par le Premier ministre (Lionel Jospin) et communément intitulé « *Rapport Lefeuvre sur le chasse aux oiseaux d'eau »*, permettait aux associations de protection de la nature de limiter la durée de chasse. Il a, par ailleurs, mené de nombreux travaux sur l'écologie de la Baie du Mont Saint-Michel et des zones humides en général.

Jean Claude Lefeuvre est aujourd'hui professeur émérite au Muséum national d'Histoire naturelle, Président du comité permanent du Conseil National de la Protection de la Nature et Président du conseil scientifique du Conservatoire du Littoral. Il a également présidé, de 2000 à 2008, l'Institut Français de la Biodiversité.

Bernard Chevassus-au-Louis:

Ce dernier ayant démontré combien la biodiversité générait un impact économique au bénéfice de l'homme.

Son témoignage au cours du procès de l'Erika, basé sur son rapport intitulé « *Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes*, a permis d'aboutir à la reconnaissance, en première instance, du « préjudice écologique ».

Commandé par le Premier ministre après le Grenelle de l'Environnement et rendu au Ministère de l'Environnement en avril 2009, ce rapport permettait de déterminer les moyens susceptibles d'évaluer le coût de la perte de biodiversité et visait ainsi à faire entrer les ressources naturelles dans la comptabilité économique.

Naturaliste de formation, agrégé de science naturelle et docteur en génétique quantitative, Bernard Chevassus-au-Louis a axé ses premières recherches sur les méthodes de domestication et d'amélioration génétique des poissons.

Il a été chercheur et Directeur Général à l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et Président du Muséum national d'Histoire naturelle.

Allain Bougrain Dubourg Président de la LPO



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 8 juin 2011

Les précédents « Macareux d'Or » :

- 2006 : la Brigade anti-criminalité (BAC) de Paris (4^{ème} arrondissement) pour ses nombreuses et fructueuses interventions aux marchés aux oiseaux de Paris ;
- 2007 : Jacques Géraud, ancien préfet de Gironde à l'origine de l'arrêt du braconnage de la tourterelle

René Nozerand, ornithologue et garde ONCFS du Gard;

- 2008 : Brigitte Montambault, vice-procureur au TGI de Paris, connue pour lutter contre le trafic des oiseaux en région parisienne ;
- 2009 : Alain Baraton, Denis Cheissoux, Nathalie Fontrel, journalistes-chroniqueurs, défenseurs de l'environnement ;
- 2010 : Claude Batout, sous-officier des Douanes de Roissy-Charles de Gaulle, pour son action efficace contre le trafic de la faune et de la flore

François Auber, maire d'une commune de Seine-Maritime (St-Jouin-Bruneval) qui s'est notamment opposé au terminal méthanier du Havre.

Contact Claire Lux *Attachée de presse LPO* 01 42 73 56 10 / 06 34 12 50 69

